© Bruno Lavit

MARS 2024

LA GAZETTE DU SAPPEY

Journal municipal - Le Sappey en Chartreuse

La bibliothèque du Sappey

Des chiffres en hausse

La bibliothèque est gratuite dans le réseau des bibliothèques de la Petite Chartreuse dont notre bibliothèque communale fait partie aux côtés de Corenc et La Tronche ! Quelles conséquences cette gratuité a-t-elle entraînées sur la fréquentation de notre bibliothèque communale ?

On constate un effet positif du passage à la gratuité sur l'ensemble du réseau entre le mois de septembre et le mois de décembre 2023. Une augmentation du nombre d'inscriptions et de réinscriptions. Le public cible, soit le public adulte de nos territoires, est bien celui qui est le plus touché par la proposition du passage à la gratuité.

Quelques chiffres pour le Sappey :

+ 147 % d'augmentation des nouvelles inscriptions entre septembre 2022 (19) et septembre 2023 (47) viennent confirmer ce constat. Les nouvelles inscriptions en octobre 2023 sont de 21 contre 4 nouvelles inscriptions en octobre 2022. Les réinscriptions pour septembre 2023 s'élèvent à 156 (contre 116 pour sept 2022). La tranche d'âge la plus impactée par ces nouvelles inscriptions de septembre 2023 est celle des 30-44 ans . Alors que le nombre de lecteurs actifs (ceux qui empruntent régulièrement à la bibliothèque du Sappey) a augmenté entre 2022 et 2023 de 13.5%, le nombre de prêts a diminué de 12,5% et le nombre d'exemplaires actifs a aussi diminué de 11,6%. Ces baisses pourraient s'expliquer par la relocalisation de la bibliothèque dans un espace plus réduit suite à l'incendie.

Horaires d'ouverture

Hors vacances scolaires :
mardi : 16h30 - 18h
mercredi : 10h30 - 12h et 16h30 - 18h30
vendredi : 16h30 - 18h30
samedi : 10h30 - 12h30

Vacances scolaires :
mercredi : 16h30 - 18h30
samedi : 10h30 - 12h30

Emplacement

La galerie de Chartreuse à la cure

Merci aux bénévoles pour leur aide précieuse !

Adieu Jason !

Une solution pour Balthazar ?

Jason, notre adorable âne, a laissé une empreinte chaleureuse pendant un an. Les enfants qui l'avaient adopté ont vécu des moments magiques. Malheureusement, Jason est tombé malade et a dû être euthanasié, laissant derrière lui des souvenirs d'amour et de complicité. Suite à son départ, son compagnon Balthazar se retrouve seul. Nous sommes à la recherche d'une solution bienveillante pour assurer son bien-être. Si vous avez des idées ou suggestions, n'hésitez pas à contacter la mairie ! Ensemble faisons en sorte que Balthazar trouve un nouveau foyer chaleureux !

Édito

Nous constatons les effets positifs de la gratuité de notre bibliothèque. L'affluence est remarquable, avec une augmentation significative des inscriptions.
Les expositions temporaires dans la bibliothèque remportent un franc succès.

Par ailleurs, nous sommes heureux de vous informer que les derniers ouvrages de 2024 sont désormais à votre disposition sur nos étagères.

En travaillant main dans la main avec les associations locales, nous avançons sur le projet de reconstruction de la mairie, avec une attention particulière portée à la création d'une salle d'activité douce au deuxième étage.

La fin de l'année scolaire approche, nous vous remercions d'anticiper la rentrée 2024 en inscrivant vos enfants dès maintenant afin que nous puissions préparer la rentrée sereinement avec des effectifs adaptés.

Bonne lecture !

Laurie AIMONETTI
Adjointe "Vie de village"

L'agenda

8 mars

- Soirée jeux de société avec l'AEP (cure)

Du 9 au 25 mars

- Exposition de poèmes et installation artistique (Jardin des Poètes)

14 mars

- 14h30 : les Boutons d'Or au restaurant scolaire "Bugnes"
- 20h30 : conseil municipal (restaurant scolaire)

16 mars

- 20h30 : soirée poésie (restaurant scolaire)

Retrouvez l'agenda en ligne sur www.sappey-mairie.fr

BLOG

Restez informé en direct !

Vous souhaitez être informé(e) en direct des événements, informations, actualités dans notre village ? Pensez à vous abonner au blog www.lesappeyenchartreuse.fr

Chemins privés, publics, ruraux

Quelle différence ?

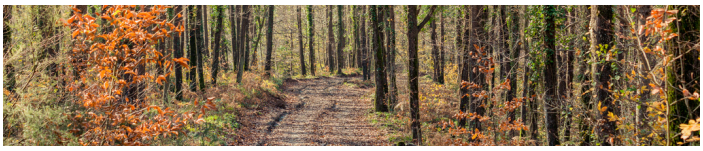

Différents types de voies sont susceptibles d'être empruntées au sein d'une commune, notamment dans l'espace rural.

On distingue la voirie communale, qui désigne l'ensemble des voies communales et des chemins ruraux, et les voies privées.

- Les **voies communales** appartiennent au **domaine public de la commune**, en application des dispositions de l'article L. 141-1 du code de la voirie routière. Elles sont affectées à la libre circulation du public.
- Les **chemins ruraux**, en application de l'article L. 161-1 du code rural et de la pêche maritime, sont **les chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public**, qui n'ont pas été classés comme voies communales. Ils font partie du domaine privé de la commune.
- Les **autres voies** situées sur le territoire communal appartiennent, quant à elles, à des **personnes privées**. Une voie privée peut être ouverte à la circulation publique. Parmi les voies privées, on trouve les voies de lotissement, les chemins et sentiers d'exploitation, les chemins de desserte ou de passage, les chemins de terre...

Nos numéros de rue

peuvent-ils être modifiés ?

Est-ce que je peux installer ma propre plaque pour afficher mon numéro ?

Il est important que les plaques soient uniformes pour une signalétique harmonieuse et efficace. Le numéro affiché doit avoir au minimum la même taille que celui fourni par la mairie et doit être visible depuis la rue .

Est-ce que je peux changer mon numéro de rue ?

Le choix de la numération des rues au Sappey en Chartreuse a été un travail considérable qui tient compte de nombreux critères comme notamment les points cardinaux, les distances en mètres.... Il a été validé en conseil municipal, les numéros ne peuvent pas être changés.

Reconstruction de la mairie

Un premier projet

Nous vous présentons en toute transparence un des premiers projets de reconstruction de la mairie, fruit du travail de collaboration avec les équipes municipales, des élus, la Bonne Fabrique, les experts, les associations.
Nous avons, dans la mesure du possible, intégré les demandes des associations compatibles avec l'usage du bâtiment (salles de motricité douce...) et rajouté des terrasses. Nous attendons le retour du chiffrage, le montant de la prise en charge des assurances et les subventions que pourra obtenir la Bonne Fabrique pour connaître la viabilité de ce projet et continuer. N'hésitez pas à venir nous rencontrer le samedi matin, nous vous donnerons plus de détails sur les choix qui ont été faits.

Services techniques

Numéro d'astreinte les soirs et week-ends

En cas de problème urgent sur la commune et qui ne peut attendre les jours de semaine, vous pouvez contacter le numéro d'astreinte :

07 86 71 67 14

Guillaume et Richard, agents aux services techniques de la commune, sont d'astreinte les soirs et week-ends chacun 2 semaines/mois. Il est préférable de ne pas les contacter directement sur leur téléphone personnel mais d'utiliser le numéro d'astreinte ci-dessus pour déranger l'agent d'astreinte ce jour-là.

Mon adresse est-elle bien référencée ?

Les livreurs et les services de téléphonie ne me trouvent pas.

La commune, conformément à la Loi n° 2022–217 du 21 février 2022, gère la **Base Adresse Locale** (BAL), la reliant au système d'information de l'État via la Base Adresse Nationale (BAN) depuis **le 1er janvier 2024.**

Les agents communaux ont transmis vos adresses en 2023 à la Base Adresse Nationale (BAN).
Les divers services publics et privés se réfèrent dorénavant à cette base de données : **les services d'urgence**, **les fournisseurs d'accès réseaux, les livreurs, les fournisseurs d'énergie, d'eau**, les **GPS**, etc.
Les mises à jour et modifications liées aux divisions de parcelles, aux nouveaux permis de construire, sont gérées par la commune sur la BAL.
Vous pouvez consulter la Base Adresse qui est maintenant disponible pour notre commune sur https://adresse.data.gouv.fr/.
Si votre adresse est manquante ou incorrecte, merci de nous le signaler par courriel à urbanisme@sappey-mairie.fr.

ZFE des aides à la transition ?

La Métropole de Grenoble met en place des dispositifs

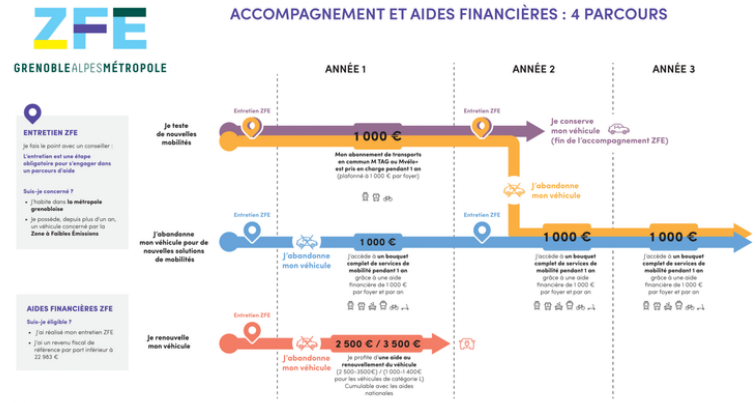

Grenoble Alpes Métropole et la SMMAG ont mis en place un dispositif de conseil et d'aides financières, afin d'accompagner les ménages concernés par l'interdiction de circulation de leur véhicule.

Pour en savoir plus sur le site de la Métro

Où sont les boîtes aux lettres ?

Un petit déménagement

Ne cherchez plus les boîtes aux lettres sur la place de l'église ! Elles ont été installées sous le hall de l'école. ACL, Bonne Fabrique... et même celle de la mairie. Elles resteront là jusqu'à l'achèvement des travaux.
Pour info, il y a aussi à l'accueil de la mairie, un classeur où vous pouvez laisser du courrier aux associations n'ayant pas de boîte.

Raconte-moi le Sappey !

PRESERVER LES PLANTES ALPINES

Nous avons retrouvé un arrêté de 1900 interdisant l'arrachage, le transport et le colportage des plantes alpines.

Article 1

L'arrachage des plantes alpines, telles que : l'Edelweiss, le Génépis, le Cyclamen, le Rhododendron, le Sabot de la Vierge, le Panicaut des Alpes (Reine des Alpes ou chardon bleu), la Gentiane, le Millepertuis ou Vulnéraire, la Fougère à feuilles persistantes etc., est interdit dans les bois, forêts, prairies et pâturages alpestres non soumis au régime forestier. (Cette nomenclature de plantes alpines est indicative et non limitative.)

Article 2

Le transport et le colportage des plantes alpines sont également formellement interdits;

Article 3

La contestation des contraventions aux prescriptions de cette arrêté est confié aux agents de la force publique ;

Article 4

MM. les Maires, la Gendarmerie, les Commissaires de police, les Gardes champêtres et les Gardes forestiers, sont chargés de l'éxécution du présent arrêté qui sera affiché dans toutes les communes du Département et inséré au Recueil des Actes administratifs de la Préfécture.

Grenoble le 10 novembre 1900 Le Préfet de l'Isère Christian Nano

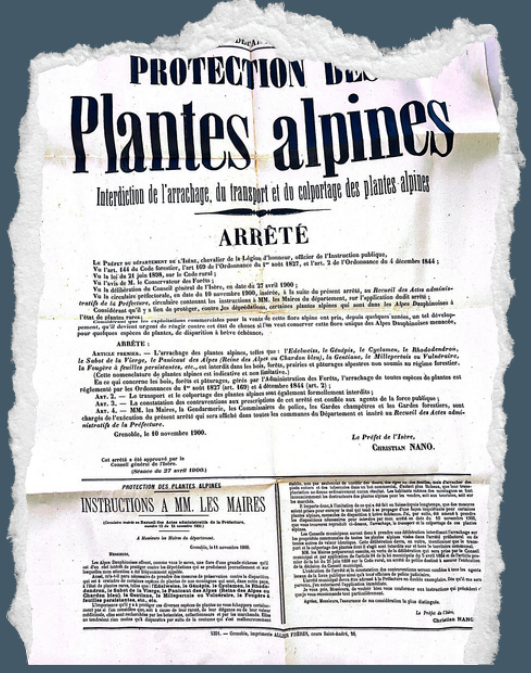
PROTECTION DE
Plantes alpines
Interdiction de l'arrachage, du transport et du colportage des plantes alpines
ARRÊTÉ
PROTECTION DES PLANTES ALPINES
INSTRUCTIONS A MM. LES MAIRES

Messieurs, Les Alpes dauphinoises offrent, comme vous le savez, une flore d'une grande richesse qu'il est d'un réel intérêt de protéger contre les déprédations qui se produisent journellement et sur lesquelles mon attention a été fréquemment appelée..
Aussi, m'a-t-il paru nécessaire de prendre des mesures de préservation contre la disparition qui est à craindre de certaines espèces de plantes rares...
L'importance qu'il y a à protéger ces diverses espèces de plantes ne vous échappera certainement pas si l'on considère que, soit à cause de leur rareté, de leur élégance ou de leur valeur médicinale, elles sont recherchées par les botanistes, collectionneurs et par les marchands. Elles ne tiendraient rien moins qu'à disparaître par suite de la coutume qui s'est malheureusement établie, non pas seulement de cueillir des fleurs, des tiges ou des feuilles, mais d'arracher des pieds entiers et des tubercules dans un but commercial, d'autant plus fâcheux, que ne donne ordinairement aucun résultat. Les habitants mêmes des montagnes se font inconsciemment les destructeurs des plantes alpines pour les vendre, soit aux touristes, soit sur les marchés. Il importe donc, à l'imitation de ce qui a été fait en Suisse depuis longtemps, que des mesures soient prises pour enrayer le mal qui tend à se propager d'une façon inquiétante pour certaines plantes alpines, menacées de disparition à brève échéance....

La Grande Odyssée

Bilan 2024

Cette année, le soleil et la neige étaient au rendez-vous au col de Porte, pour la Grande Odyssée. Cette très belle course de chiens de traîneau, qui traverse les Alpes, a permis aux mushers de partir du stade de biathlon pour rejoindre le sommet du Charmant Som.

A cette occasion, les enfants accueillis au périscolaire ont pu profiter de cette journée ensoleillée pour assister à la course, encourager les conducteurs de traîneaux et leurs chiens, brosser et caresser les chiens et participer aux activités organisées autour du stade de départ, luge, scoot, carabine laser...
Ils sont revenus le sourire aux lèvres de cet après-midi.
Vous pouvez retrouver les images et vidéos de la Grande Odyssée sur www.grandeodyssee.com.

Sappey'tille se prépare

Accueillez un évènement chez vous !

Pour la cinquième année, La Bonne Fabrique organise « Sappey'tille », et cette année encore, nous souhaitons que ce festival (du 31 mai au 14 juillet) soit le plus participatif possible.
Nous souhaitons cette période festive, pleine de rencontres et de moments culturellement riches !
Concerts, expos, propositions pour petits ou grands, à Pillonnières, aux Combes ou au Churut, au Mollard, à la Faurie, au centre village ou ailleurs, vous avez envie d'organiser un évènement dans votre jardin, dans votre quartier, avec vos voisins ?

Contactez-nous rapidement pour en discuter !
labonnefabrique@gmail.com
Céline : 06 86 42 74 39
Pierre-Hervé : 06 42 55 87 90

Le jardin des simples

Des trésors thérapeutiques

Chaque plante du jardin des simples est comme une page d'un vieux livre, décrivant les secrets des soins naturels. En les observant, en les touchant, en les respirant, on se connecte à un savoir inscrit dans le langage silencieux de la nature. Ce jardin n'est pas seulement un lieu de découvertes botaniques, mais aussi un refuge. Il incite à la contemplation, à la méditation, à la reconnexion avec la nature. Il nous rappelle que la santé et le bien-être sont des héritages précieux offerts par la terre elle-même. Si vous voulez nous aider à prendre "soin" de ce jardin des simples, situé au pied de l'église, n'hésitez pas à venir nous en faire part à la boutique ou par mail : contact@douceur-cerise.com

Appel à candidature

Boutique artisanale "Arti'Som"

L'association Sappey'art recherche de nouveaux talents pour la période mai-octobre à la boutique artisanale l'Arti'Som. Informations et candidature : www.lartisom.fr

École : rentrée 2024

Lancement des inscriptions !

Le SIGS (Syndicat Intercommunal du Groupe Scolaire) commence à constituer les dossiers d'inscription pour la rentrée 2024. Si votre enfant est né en 2021 et qu'il fera sa rentrée à l'école maternelle Albert Jail, merci de contacter le SIGS par mail à peri.sigs@gmail.com pour recevoir le dossier d'inscription.

Vous pouvez également venir chercher le dossier d'inscription à la mairie ou directement au SIGS.

Inscription sur les listes électorales

Dates limites pour les élections européennes

Le 9 juin prochain auront lieu les élections européennes. Les dates limites d'inscription sur les listes électorales de la commune du Sappey sont :

- inscription en ligne : mercredi 1er mai 2024
- inscription papier : vendredi 3 mai 2024

Si vous souhaitez vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes, rendez-vous sur le site du service public :

Si vous allez avoir 18 ans avant la date du scrutin (9 juin) vous serez inscrit d'office sur les listes, aucune démarche n'est à faire.

Prêts de vélos à assistance électrique

Et si j'essayais enfin...

Les prêts aux habitants de vélos à assistance électrique (VAE), proposés par le syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise à travers son service Mvélo+, sont de retour dans les communes !
Cette opération de prêt a pour objectif de donner la possibilité à 10 habitants de chaque commune de l'aire grenobloise d'essayer gratuitement un VAE pendant un mois pour leurs déplacements du quotidien. À l'issue de cet essai, si les testeurs souhaitent poursuivre leur expérience VAE, l'animateur Mvélo+, en charge des prêts, pourra les conseiller pour l'achat de leur propre VAE ou les orienter vers une location pour prolonger l'essai.
Sur la commune du Sappey en Chartreuse, le prêt de VAE est prévu du mercredi 20 mars au mercredi 17 avril 2024.
Inscription en ligne avant le 18 mars.

Village en Poésie

Extrait du poème « Jours blancs »

J'ai mis le lac dans mes mains
du vent dans mes semelles
le mélèze dans mon sac
le chemin dans ma poche
J'ai mis le feu dans mon ventre
J'ai pris mon temps
tout mon temps
et suis partie voir
de l'autre côté
si tu y étais

Laetitia Cuvelier

Le Printemps des Poètes

Du 9 au 25 mars le Sappey en Chartreuse fête la poésie

A l'occasion du Printemps des Poètes, du 9 au 25 mars 2024, sur le thème de la Grâce, l'association AEP-Le Sappey en Poésie vous propose :

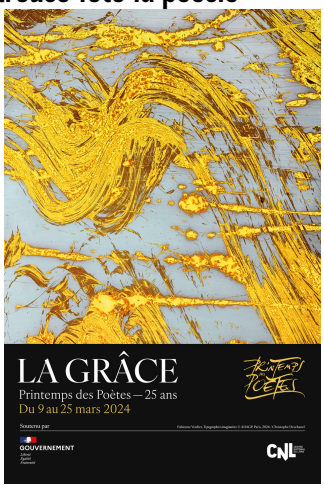

- une soirée, le 16 mars à 20h30 à la cantine scolaire, pour découvrir et écouter des poèmes en musique, autour de la nature et plus particulièrement de la montagne, lieu de grâce. Vous pourrez aussi venir lire vos poésies ou celles de vos poètes favoris, en lien avec le thème.
- à partir du 9 mars, une exposition de poèmes et une installation artistique au Jardin des Poètes.

Si le cœur vous en dit de rejoindre l'équipe pour préparer ces événements, n'hésitez pas et contactez Joëlle Courant au 06 83 30 91 03 ou Marie-Christine Duperthuy-Pajon au 06 84 60 59 32 !

La crèche recrute

une auxiliaire du puériculture

Pour augmenter le nombre de places disponibles, la crèche recrute une auxiliaire puéricultrice sur 35 h en CDI du lundi au vendredi dans un cadre magnifique.
contact : direction.sappeyrlipopette@orange.fr

Urgence 114

Service public 7j/7 24h/24

Le 114 est le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7.
Vous êtes témoin ou victime d'une situation d'urgence ? Contactez immédiatement URGENCE 114 !
Le 114 est le numéro d'urgence unique, national et gratuit, accessible en visio, tchat, images et SMS. Des agents, sourds ou entendants, gèrent votre situation en lien direct avec le service d'urgence le plus proche (SAMU, pompiers, police, gendarmerie).

Le Carnet

Informations à la discrétion des familles

Naissance

- Liv, Prune COURTEAU GORI, le 28 janvier

Mariage

- Jennyfer CRUZ et Ulysse DAVIET, le 3 février

Décès

- Vito SALERNO, le 26 janvier

Ce journal aura coûté 331€ HT pour 650 exemplaires imprimés, merci d'envoyer vos articles (100 mots max) pour la prochaine Gazette d'avril 2024 avant le 10 mars 2024. Editeur : mairie du Sappey en Chartreuse - Directeur de publication : Dominique Escaron - Conception et rédaction : Margaux Cirouge, Virginie Lebrun, Rachel Julien, Blandine Girod, Isabelle Nury, - Impression : Imprimerie Notre Dame, 80 rue Vaucanson 38330 Montbonnot St Martin - Ne pas jeter sur la voie publique